L'Internet pour les dentistes

LES CARTES DE CRÉDIT SUR INTERNET

© J Can Dent Assoc 2000; 66:361

ous êtes-vous déjà demandé ce qu'il arriverait si votre carte de crédit était volée et utilisée pour acheter des milliers de dollars de marchandises sans que vous le sachiez, et si vous deviez passer le restant de votre vie à payer la dette? Beaucoup de gens croient en fait qu'utiliser une carte de crédit sur Internet peut être très risquée. Or, bien au contraire. Sur un réseau Internet sécuritaire, c'est même plus sûr, selon certains, que donner la carte à un serveur ou à un vendeur, lire le numéro de la carte par téléphone ou l'envoyer par télécopieur.

Quand les cartes de crédit ont été introduites pour la première fois, les transactions n'avaient pas encore été sécurisées. Ce n'est qu'en utilisant graduellement les cartes que le public les a acceptées. Les compagnies de carte de crédit ont renforcé cette acceptation en créant des noms de marque (Visa, MasterCard, etc.) et un marquage particulier (trois barres) reconnues par les banques du monde entier. Aujourd'hui, dans tous les pays, les cartes de crédit sont considérées comme une manière pratique de transférer de grosses sommes entre un vendeur et un acheteur. Visa et MasterCard font volontiers la promotion de leurs cartes pour acheter sur Internet. Les deux compagnies essaient d'instiller la confiance chez le consommateur en sécurisant les transactions grâce aux logiciels Verisign et *Shopsmart*, respectivement.

En vertu de la loi américaine protégeant aussi les consommateurs canadiens (*Fair Credit Billing Act*), les compagnies de carte de crédit ne peuvent pas vous

rendre responsable de plus de 50 \$ de facturation frauduleuse. Le risque d'utilisation frauduleuse des cartes de crédit ne pèse pas sur le titulaire de la carte, mais sur le vendeur. Si une carte est utilisée frauduleusement, le titulaire peut «contrepasser» la transaction, autrement dit le vendeur doit le rembourser même si la marchandise est perdue.

Vérification des entreprises

http://www.fraud.org — Le Centre national d'information sur les fraudes fut créé en 1996 pour protéger les consommateurs contre les activités frauduleuses sur Internet. Le site accueille 70 000 visiteurs par semaine. Le public peut consulter des rapports de fraude. D'après le site, les transactions sur Internet les plus frauduleuses se produisent quand les paiements sont effectués en espèces ou par chèque, et la moitié des transactions frauduleuses se produisent lors de ventes aux enchères sur Internet. Le site rapporte aussi que les paiements par carte Visa et MasterCard sont les plus sûrs si vous suivez des directives de sécurité. Selon le Centre, aucun vol de carte de crédit n'a été rapporté dans le cadre de transmissions avec des commerçants légitimes.

http://www.bbb.org — Le Bureau d'éthique commerciale peut offrir de l'information à jour sur les vendeurs Internet, y compris les plaintes qu'ils ont reçu. Le site vous permet d'inscrire vos plaintes en direct. http://www.bizrate.com — Vous pouvez évaluer une entreprise avant même de faire affaire avec elle, en lisant ce que d'autres consommateurs pensent de ses services.

Directives pour l'utilisation des cartes de crédit (www.mastercard.com)

- Ne donner pas le numéro de votre carte de crédit sur un site Web qui n'est pas sécuritaire. Le site devrait vous lancer des avertissements de sécurité, comme «Vous entrez maintenant dans une zone d'accès réservé sur Internet», et donc coder l'information sur votre carte de crédit quand elle est échangée sur Internet.
- 2. N'envoyez jamais votre numéro de carte de crédit par courrier électronique ordinaire. C'est comme envoyer

- une carte postale où il est écrit au verso des renseignements personnels. Bien qu'il soit peu probable qu'une personne puisse lire l'information, il vaut mieux ne pas prendre de risque.
- 3. Ne donner jamais votre numéro de carte de crédit à des commerçants sans d'abord vérifier leur légitimité. Consultez le site du Centre national d'information sur les fraudes. Les sociétés comme Amazon.com ou LLBean.com ont une solide réputation qui prône de bonnes pratiques commerciales.
- 4. Assurez-vous que vous comprenez la différence entre une vente privée et une vente commerciale. Ne jugez pas les entreprises d'après leur site Web, qui peut paraître très attrayant et professionnel. Renseignez-vous sur les vendeurs et assurez-vous que leur serveur est sécuritaire.

Paiements par Internet pour les cabinets dentaires

Créer un site Web dentaire pour accepter les paiements par carte de crédit est encore trop cher. Une manière plus facile d'accepter les paiements est de permettre à vos patients de payer par leur propre programme bancaire Internet. Tout ce que vous avez à faire est de vous inscrire auprès de votre banque comme bénéficiaire Internet et de laisser vos patients savoir que vous acceptez de tels paiements. (Pour une présentation sur les paiements dentaires par Internet, consultez le site http://www3.ns.sympatico.ca/maclean/payments.html.)

Comme la confiance du consommateur vis-à-vis de la technologie de sécurité augmente, l'utilisation des cartes de crédit sur Internet croît très vite. Néanmoins, assurez-vous toujours que vous suivez les règles de transactions sécuritaires par carte de crédit pour minimiser vos difficultés.

Le **D^r Scott MacLean** exerce dans un cabinet privé à Halifax (Nouvelle-Écosse). Courriel: maclean@ns.sympatico.ca.

Les vues exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions et les politiques officielles de l'Association dentaire canadienne.